

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Monsieur le Directeur

Direction interrégionale de la mer

4, rue du Colonel Fabien

B.P. 34

76083 LE HAVRE CEDEX

Le Havre, le 12 octobre 2017

Objet : *Conditions de vente des produits de la pêche, marché aux barrières de Saint-François*

Monsieur le Directeur,

Je suis saisi par des pêcheurs vendant le produit de leur pêche au marché « aux barrières » de Saint-François, confrontés me disent-ils à une application stricte de la réglementation imposée en matière d'épluchage des coquilles Saint-Jacques.

Afin de répondre à la demande des consommateurs, les vendeurs ont pris l'habitude depuis de nombreuses années d'éplucher les coquilles préalablement à la vente, or cette pratique jusqu'à présent tolérée serait désormais formellement interdite, à moins de disposer d'étales agréées.

Ce qu'ils ne peuvent évidemment pas se permettre au regard de l'équilibre économique fragile de leur activité, à moins que la Ville du Havre, avec le concours de la coopérative maritime et des pêcheurs, puisse soutenir cet investissement comme ce fut envisagé il y a quelques années dans la halle.

J'ai saisi Monsieur le Maire à ce sujet.

../..

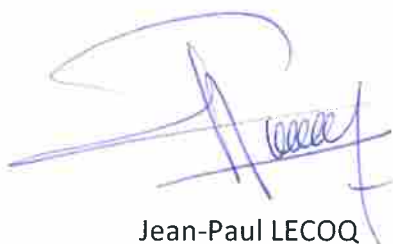
Dans cette attente et pour l'heure, en pleine période de la coquille, l'application de cette directive se heurte bien entendu à l'incompréhension des pêcheurs et des consommateurs qui, d'après mes informations, vous ont saisi par courrier ou pétition.

Il semble, en l'état actuel de la situation, que cette directive met directement en péril cette activité importante pour nos pêcheurs.

Je ne doute pas qu'une solution pourra être trouvée avec le concours de la Municipalité du Havre pour permettre aux pêcheurs de poursuivre la vente de ce produit de leur pêche très prisé par les consommateurs.

Dans l'attente de connaître les suites qui seront réservées à ces démarches,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.53.10.66
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81